

Ecole maternelle Ecole élémentaire
14 Grand'Rue
68470 Husseren-Wesserling

Compte-rendu du conseil d'école
du 18 juin 2018

Etaient présents : Mme STOLZ-NAWROT, maire
Mmes RAVOIRE, VEGNADUZZI, parents titulaires école élémentaire
Mmes BLUNTZER, FLEISCHER, LUKAT, adjointes
Mmes BINDER, RISS, atsem
Mmes DOPPLER, SCHENTZEL, directrices

Etaient excusées : Mme FISCHMEISTER, adjointe
Mme RODRIGUES, parent titulaire école élémentaire

Le conseil d'école s'est déroulé à l'école élémentaire. Il a débuté à 18 heures. Avant de commencer l'ordre du jour, deux secrétaires se sont proposées : Mme Bluntzer et Mme Vegnaduzzi.

1) Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du conseil d'école du 10 avril 2018 a été lu. Mme Schentzel informe d'une erreur dans le compte-rendu : la présence de Mme Fischmeister, adjointe, n'a pas été signalée.

Hormis cette erreur, il a été approuvé par les personnes présentes.

2) Effectifs 2018/2019

Ecole élémentaire :

A ce jour, 56 enfants sont inscrits à l'école élémentaire.

Pour la rentrée 2018, les effectifs sont les suivants : 15 CM2 quittent l'école, 13 futurs CP arrivent et 4 enfants quittent l'école. Il y aura donc 50 enfants inscrits à l'école élémentaire, sans compter les 3 ou 4 élèves de Mitzach qui devraient nous rejoindre. Avec les élèves de Mitzach, il y aurait 18-19 CM2, 8 CM1, 6 CE2, 8 CE1 et 13 CP.

Après avoir envisagé plusieurs possibilités, la répartition des classes sera la suivante : 1 CP/CE2 de 19 élèves, 1 CE1/CM1 de 16 élèves et 1 CM2 de 18-19 élèves. A l'heure actuelle, ne sachant pas qui sera nommé au poste laissé vacant par Mme Schentzel, les classes n'ont pas encore été attribuées aux enseignantes.

Ecole maternelle :

A ce jour, 43 élèves sont scolarisés : 12 PS, 16 MS ET 15 GS.

A la rentrée 2018, pour l'école de Husseren, il y aura 8 PS 10 MS et 16 GS soit 34 élèves (les effectifs n'ont cessé de chuter ces quelques mois).

A cet effectif, se rajoutent normalement 9 enfants de Mitzach : 2 PS, 4 MS et 3 GS soit un total de 43 enfants : 10 PS 14 MS et 19 GS.

La répartition envisagée est la suivante : 1 classe de PS /MS avec Mme DOPPLER et une classe de MS/GS avec Mme LUKAT. L'après-midi, les enfants seront répartis en fonction des différentes activités entre Mme DOPPLER et Mme LUKAT.

3) Bilan du projet d'école

Ecole élémentaire : Le projet avait 3 objectifs :

- objectif 1 : écouter pour favoriser les apprentissages. Nous avons mis en place une nouvelle action : un tutorat des grands avec des plus petits autour des jeux de construction. Cette action s'est déroulée de février à avril. Le bilan est positif.

- objectif 2 : s'investir dans un projet collectif

Les actions spécifiques de cet objectif ont eu lieu les années précédentes avec la participation au spectacle de Jack et le haricot magique et au projet « Jules Verne » avec le Parc de Wesserling. En ce qui concerne le site internet de l'école, il n'est pas alimenté régulièrement, à part les compte-rendus des conseils d'école, par manque de temps, ce qui est dommage.

- objectif 3 : se comporter comme un élève, avoir un comportement responsable

Des jeux de coopération ont eu lieu lors du 1er trimestre, puis n'ont pas été faits lors de l'absence de Mme Schentzel ni pendant la saison hivernale. Des jeux seront encore organisés avant la fin de l'année scolaire.

Les enseignantes n'ont pas encore évalué le comportement citoyen des élèves de CP, de CE2 et de CM2, en vue de l'obtention des diplômes du citoyen chez les CM2. Cela sera fait lors du prochain conseil des maîtres.

Ecole maternelle

Le projet 2014/2018 élaboré par l'équipe enseignante avait 3 objectifs :

- écouter, se concentrer pour être acteur de ses apprentissages . Cette année une nouvelle action a été mise en place avec un tutorat des grands dans le domaine des jeux de construction. Le bilan est plutôt positif car les plus grands ont appris à adapter leurs consignes en fonction de leur public, la patience (certains enfants comprennent et font plus vite que d'autres) à se faire écouter et respecter . Les petits ont quant à eux dû faire des efforts pour se faire comprendre, mais aussi appris à attendre leur tour.
- ouvrir les enfants à la culture et à l'environnement proche par le biais des contes, du théâtre et des chants du patrimoine. Cette année, avec l'aide précieuse de Rézak nous avons mis en scène deux contes : Roule Galette et les 3 petits cochons. Pour chaque conte travaillé, nous nous sommes réappropriés les chants du patrimoine. Les enfants s'épanouissent au fil du temps et sont contents de découvrir ces chants qu'ils ne connaissent pas forcément.
- enseigner l'allemand dès la petite section : cette action qui est présente depuis le début du projet d'école a montré son efficacité. Les enfants prennent plaisir à apprendre une langue vivante étrangère. Ils ont un but : la rencontre.

4) APC bilan 2017-2018

Ecole élémentaire :

Cette année, les APC étaient essentiellement consacrées à de l'aide personnalisée dans les 3 classes, dans les domaines du français, des mathématiques et de la méthodologie. Pour rappel, les enseignantes proposent les APC aux parents qui autorisent ou refusent. Ils ont lieu le matin de 7h50 à 8h20. Certaines collègues ont un bilan mitigé en ce qui concerne la régularité de la présence des enfants : oubliés, retards...

Ecole maternelle:

L'APC a été mise en place cette année, de mi septembre à fin mai les matins de 7h50 à 8h20 . Au vu des difficultés chez certains enfants de MS et GS, les enseignantes ont fait le choix de consacrer ce moment à de l'aide pédagogique au niveau des mathématiques mais aussi dans le domaine du langage .

Le bilan est mitigé puisque certains enfants inscrits aux APC n'y participaient pas. Les enseignantes ont noté une fatigue importante aussi dès le matin.

Mais pour certains enfants cette aide s'est avérée efficace.

5) Mairie : convention des écoles Husseren-Mitzach, budget

Convention écoles Husseren / Mitzach

La parole est donnée à Mme le Maire. Elle explique qu'une convention d'un an sera mise en place pour la rentrée 2018 – 2019, afin d'expérimenter un RPI avec Mitzach. Cela implique que les enfants de maternelle et de CM2 de Mitzach arrivent à Husseren. En ce qui concerne le transport, il sera pris en charge par la commune de Mitzach. Mme Riss prenant sa retraite, elle sera remplacée par l'ATSEM de Mitzach, Mme Sandra Rusterholz-Felbinger. Madame le Maire explique aussi qu'à compter de la rentrée, les deux écoles seront regroupées administrativement. Le Conseil municipal du 22 juin entérinera cette décision.

Nouveaux Horaires

Afin de permettre aux enfants de l'école de Mitzach d'être scolarisés dans les meilleures conditions, les horaires de classe des deux écoles doivent être compatibles.

Un travail d'équipe a permis de proposer les horaires suivants, horaires validés par Monsieur l'Inspecteur de la Circonscription, par les maires et par la Com COM :

8h-11h30 (accueil 7h50-8h) 13h40 -16h10 (accueil 13h30-13h40) à Husseren
8h10 -11h40 (accueil 8h-8h10) 13h30- 16 h (accueil 13h20-13h30) à Mitzach

Les membres du Conseil d'école ont validé ces horaires à l'unanimité.

Budget et travaux

Le budget alloué à l'école élémentaire a diminué et est passé à 1 400€ pour le budget de fonctionnement. Chaque classe a droit à 100€ par trimestre pour des sorties, 500€ permettent l'achat des livres de Noël et 800€ sont alloués pour l'achat de nouveaux manuels et dictionnaires. Comme il en a été décidé lors du conseil du 2ème trimestre, un mot a été donné pour la facturation des fournitures scolaires aux parents.

En ce qui concerne les travaux, Mme Schentzel a demandé s'il était possible de rafraîchir les murs du couloir. Mme le Maire indique que ce sera peut-être fait lors de la journée citoyenne.

Le budget de fonctionnement alloué à l'école maternelle est de 2300 euros. A ce budget, se rajoutent 100 euros par trimestre et par classe pour les sorties et 300 euros de livres pour Noël.

Un budget d'investissement de 250 euros a aussi été alloué pour l'achat de brouettes et petits engins.

Mme DOPPLER a demandé l'aménagement d'un petit coin BCD dans la salle de sieste ainsi que l'enlèvement de vieux tableaux.

L'aménagement d'un vestiaire n'a pas lieu d'être pour le moment puisque les effectifs sont en baisse.

6) Vote des cotisations rentrée 2018/2019

Ecole élémentaire :

Mme Schentzel propose le maintien du prix des participations volontaires. Pour rappel, elles sont de 12€/enfant pour un enfant scolarisé, de 10€/enfant pour deux enfants scolarisés et de 8€/enfant pour trois enfants scolarisés. Ce maintien a été voté à l'unanimité.

Ecole maternelle :

Une cotisation de 17 euros pour un enfant scolarisé de 15 euros par enfant pour deux enfants (et dégressif en fonction du nombre d'enfants) avait été demandée en 2016/2017. Cela fait plusieurs années que cette somme est demandée mais Mme DOPPLER propose de la maintenir à la prochaine rentrée.

Cette somme a été approuvée par les personnes présentes.

7) Bilan des exercices d'évacuation

Ecole élémentaire :

Un troisième exercice d'incendie a eu lieu le 18 juin. Comme à l'accoutumée pour le 3ème trimestre, personne n'était prévenu. Tout s'est très bien passé : l'exercice s'est déroulé rapidement et dans le calme.

Mme Schentzel présente le compte-rendu de l'exercice.

Un exercice de PPMS sera réalisé dans les jours à venir.

Les CM1/CM2 ont passé le permis vélo le 1er juin matin. La totalité des CM2 l'ont eu.

Ecole maternelle :

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 18 juin 2018. Cet exercice s'est déroulé pendant la sieste des PS. 7 enfants de PS dormaient encore dans la salle de sieste lorsque la sirène a été déclenchée. Très vite réveillés par la sirène et par l'ATSEM, les enfants ont rejoint le reste du groupe en moins de 5 minutes.

Les autres enfants étaient en cour de récréation. Si certains ont tout de suite réagi au signal, d'autres ont voulu se précipiter vers l'intérieur de l'école.

Un exercice PPMS « confinement » a eu lieu le 5 juin 2018. Les enfants étaient dans la cour lorsque le signal a retenti. Avec le bruit de l'extérieur tous les enfants n'ont pas été attentifs au signal. Pour les PS le plus difficile a été de laisser leur engin ou poupée et de rentrer. Malgré cela, le confinement a été très rapide. Une fois à l'intérieur de la salle de confinement, toutes les règles de sécurité ont été reprises.

Mme DOPPLER présente le registre de sécurité aux membres du conseil d'école.

8) Compte-rendu des activités du troisième trimestre

Ecole élémentaire :

- Les CM1/CM2 terminent leur cycle de natation cette semaine, les CP/CE2 et les CE2/CM1 la semaine dernière.

- Les 3 classes participent à une rencontre en athlétisme le 19 juin, le matin pour les CE2/CM1 et CM1/CM2, l'après-midi pour les CP/CE1. C'est aussi l'occasion de fêter les 50 ans de l'AOS avec une flashmob. Les CE2/CM1 et CM1/CM2 prendront le bus pour s'y rendre le matin. Le coût est pris en charge par la coopérative de l'école.

- Les CM2 ont fait une journée d'immersion au collège mardi 5 juin.

- Les CP/CE1 ont fait une sortie avec le CPIE, au Rouge-Gazon le vendredi 8 juin, autour de l'eau. Le coût du transport est pris en charge par la coopérative de l'école.

- Le CPIE interviendra une 3ème fois au CE2/CM1 et au CM1/CM2 vendredi 29 juin autour des déchets.

- La sortie de fin d'année aura lieu vendredi 22 juin, au parc du Petit Prince. Une grande partie du coût du transport est prise en charge par la Commune, le reste par la coopérative de l'école. L'entrée est à 9€50 : 3€ sont demandés aux familles, le restant est financé par la coopérative de l'école.

- Le 26 juin, les CE2/CM1 iront au zoo de Mulhouse avec leurs correspondants de l'école Celestin Freinet de Mulhouse, en train. Le prix du transport est pris en charge par la coopérative de l'école.

- le 25 mai, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 ont rencontré l'auteur Lénia Major avec qui ils ont pu élaborer le synopsis de son prochain livre.
- L'école de musique de la Haute-Thur proposera le 25 juin des ateliers autour de la musique au CAP de Saint Amarin. Ces ateliers sont réservés aux enfants de cycle 2, c'est donc la classe de Mme Fleischer qui s'y rendra.
- Mme Fleischer se rendra peut-être au zoo de Mulhouse, pour finaliser le travail fait autour des animaux durant l'année scolaire.
- L'après-midi récréative a été programmée le 3 juillet. Un mot a été donné aux parents, il faudra faire le point pour voir s'il y a assez de parents disponibles pour organiser des jeux.

Mme Schentzel remercie tous les parents qui se sont investis au courant de l'année scolaire.

Ecole maternelle

- Le 20 avril, les enfants des deux classes ont participé à la rencontre allemand à la salle polyvalente de Mitzach.
 - Un projet marche est en cours, ainsi qu'un projet jardinage.
 - Le 15 juin les deux classes ont participé à une rencontre « jeux athlétiques » organisée par le réseau d'écoles. Cette rencontre a eu lieu au stade de St Amarin.
 - Le 19 juin aura lieu le pique-nique organisé à l'occasion des 50 ans de l'AOS avec une flash mob.
 - Le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique, les enfants présenteront aux parents quelques chants
 - Le 26 juin, les futurs CP iront à l'école élémentaire pour une immersion.
 - Le 28 juin les enfants de l'école maternelle présenteront leur spectacle aux enfants de l'école élémentaire.
 - Le 29 juin aura lieu la sortie de fin d'année à la ferme auberge du Felsach.
 - Un après-midi récréatif est prévu le mardi 3 juillet pour tous les enfants .

Les écoles ont reçu une dotation de 2500 euros de l'association « Pour les enfants » pour l'achat de livres de BCD . Après une remise aux enseignantes le 1er juin à Saint-Amarin , certains membres de l'association sont venus à l'école le lundi 11 juin. UN GRAND MERCI A EUX !

Mme DOPPLER remercie les parents qui ont participé aux différentes activités tout au long de l'année et en particulier Rézak, présent à l'école tous les jeudis matin et après-midi. Elle remercie Mme GROFF Sylvie AESH qui a été d'une grande aide tout comme Mlle BLOMME Emeline qui achève sa mission de service civique. Mme DOPPLER remercie ses ATSEM et en particulier Mme RISS Elisabeth qui fait valoir ses droits à la retraite après 44 ans de service dans la commune.

Ce conseil d'école s'achève par un chant et un petit discours en l'honneur de Mme SCHENTZEL qui quitte l'école après 13 années passées à HUSSEREN.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h40.

Les secrétaires

